



*COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
DU MARDI 19 JUIN 2018

En communication

Patrick AUBIN
Pascal BAUDE
Pascal BOUCHET
Marc CHATAIN
Serge DAGADA
Jean-Louis DUGRAVOT
Jean-Claude HEBRAS
Gisèle LE TUHAUT
Bernard MALFONDET
Marianne MAZEL
Annie MOREAU
Charles SCOTTO
Pierre SIONNEAU

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT
Jean-Claude HEBRAS

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

11 h 05

En introduction de la réunion, le président félicite Marianne MAZEL pour sa distinction fédérale et la remercie du travail accompli tout au long de ces années. Elle a été récompensée d'une médaille d'or qui lui a été remise lors de l'Assemblée Générale de l'Occitanie.

Une pensée pour Nicolas ZAJAC frappé par la perte d'un proche. Nous lui présentons ainsi qu'à sa famille nos sincères condoléances.

Après avoir publié la semaine dernière les poules des championnats de LFH, N1F/N2F et N2M/N3M, il est ensuite procédé à la validation de la composition des poules de D2F et N1M. Pour ces deux derniers championnats, des demandes de statut VAP ont été déposées à la FFHandball ; elles se trouvent en cours d'instruction par la CNCG.

Sont concernés par ces demandes :

. Championnat N1M (6 clubs) : BILLERE, ANGERS, GONFREVILLE, BESANCON, VALENCE et VILLEURBANNE

. Championnat D2F (3 clubs) : LE HAVRE, MERIGNAC et CELLES SUR BELLE.

Nous rappelons que pour tous les championnats nationaux dont les poules ont été communiquées, l'ordre des numéros sera définitivement attribué le 26 juin prochain.

Pour les poules des championnats de France -18 ans féminins et masculins, au jour de la réunion, la COC n'est pas en mesure de les constituer car quelques ligues n'ont pas encore communiqué leurs ayants droit. La COC prévoit de les établir début de semaine prochaine.



RAPPEL

1/ CORRESPONDANCES ELECTRONIQUES

Les mails concernant la COC nationale doivent être adressés OBLIGATOIREMENT à sportive@ffhandball.net et non sur l'adresse fédérale de Sandrine PETIT s.petit@ffhandball.net.

2/ PROCEDURE EN CAS DE DIFFICULTES INFORMATIQUES

Lorsque vous rencontrez des difficultés avec GESTHAND, la FDME ou autres problèmes techniques liés à l'informatique, toutes les demandes d'aide doivent se faire IMPERATIVEMENT sur <http://support.ffhandball.org>

Fait à Gentilly, le 21 juin 2018

Le Président, P. BAUDE

Afin de limiter les envois massifs de mails, les comptes rendus de réunion de la commission sportive sont disponibles sur le site de la FFHandball à l'aide du lien suivant : <http://www.ff-handball.org/ffhb/documentations/proces-verbaux-commissions.html> ou lors de votre connexion à GestHand en cliquant sur : «Accéder aux procès-verbaux...». Ces comptes rendus restent des documents officiels sur lesquels figurent des informations importantes et utiles, veillez donc à les consulter régulièrement.

**Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.*